

AL MAHDI REMPLIRA LA TERRE D'EQUITE ET DE JUSTICE

<"xml encoding="UTF-8?>

AL MAHDI REMPLIRA LA TERRE D'EQUITE ET DE JUSTICE DE MEME QU'ELLE AURA ETE
REMPLE D'INJUSTICE ET DE TYRANNIE.

Le Mahdî remplira la terre d'équité et de justice de même qu'elle aura été remplie d'injustice et
de tyrannie

Concernant la connaissance des détails de la personne de l'Imam al-Mahdî, on doit savoir ceci:

JE VOUS ASSURE QUE SON APPARITION EST TRES PROCHE.LA MAJORITE DES SIGNES
SONT LA .VISITER L'ARTICLE DU SITE POUR CONNAITRE SES SIGNES.

il apparaitra un vendredi 10 moharram le jour de aachoa c est a dire le jour de l anniversaire de
la décapitation de son grand pere al imam alhossein, lors du massacre de Karbalaa.

pres de 8 mois avant son apparition une meteorite passera tres proche de la terre avec une
telle force qu elle changera le climat sur terre c est un grand signal qu il ne reste plus que
moins d un an à son apparition.

UN CONSEIL: QUAND VOUS ENTENDREZ LE SIFLMENT DE CETTE ME'TE'ORITE BOUCHEZ
VOUS LES OREILLES , FERMEZ TOUTES LES PORTES ET FENE^TRES DE LA MAISON , ET
COUVREZ VOUS AVEC TOUT CE QUE VOUS TROUVEZ COMME COUVERTURE ET HABITS
ET ET FAITES "ASSOJOUND" (VOTRE FRONT SUR LA TERRE) ET DITE" SOBOH HODOSS
RABO AL MALAIKA WA ROH"

ce lui qui ne le fera pas va mourir tellement le son et les ondes de cette météorite sont forts

. Son prénom est celui du Messager d'Allah (P), son nom également. Son surnom est al-
Mahdî. Il y a sur sa joue droite un beau grain de beauté noir. Il est jeune, de taille moyenne, le
nez aquilin.

Quant à la connaissance de ses particularités circonstanciennes de temps et de lieu, ainsi que la
connaissance de ses actes et paroles, on peut se référer aux hadiths qui indiquent que l'Imam

Résurrecteur (Qâ'im) aura cinq signes obligatoires dont : sa réapparition aura lieu après que la terre aura été remplie d'injustice et d'oppression; lorsqu'on aura entendu les deux Appels; après l'apparition d'une main sur la lune; l'apparition du rocher et du bâton de Moïse sur sa main.

L'Imam al-Hassan al-'Askari (p), citant ses prédécesseurs, dit: «La terre ne sera jamais dépourvue d'une «Preuve» (Hujjah) d'Allah auprès de Sa créature et ce jusqu'au Jour de la Résurrection. Quiconque meurt donc sans connaître l'Imam de son époque mourra en jâhilite».

Et l'Imam d'ajouter: «C'est une vérité évidente, tout comme le jour est évident». Lorsqu'on lui demanda: - Qui est l'Imam et la Preuve après toi? Il (p) répondit: - C'est mon fils Mohammad qui sera l'Imam et la Preuve après moi. Par conséquent quiconque mourra sans l'avoir connu, mourra en jâhilite».

DES TRAITS DU REIGNE D'ALMAHDI

+++++

Dans les pages suivantes, nous esquissons une perspective de la société et du système de l'époque de l'Imam al-Mahdi ('aj), dépeinte d'après des centaines de hadiths décrivant les caractéristiques du règne d'al-Qâ'im et de la société musulmane qu'il dirigera. Il est à rappeler que cette société sera une vraie société islamique et que son système ne sera en aucune manière différente de celle prescrite par l'Islam.

Nous nous proposons de diviser cet exposé sous plusieurs rubriques:

Au seuil de l'apparition

Le Saint Prophète (P) dit: «Il (le Mahdi) se soulèvera à un moment où le chaos prévaudra dans le monde. Différents pays seront engagés dans des attaques de nuit, que les uns lanceront contre les autres. Ni l'aîné n'aura de compassion pour le cadet, ni le fort ne fera preuve de bonté envers le faible».

L'Imam Mohammad alBâqir (p) dit: «Al Mahdi se soulèvera à une époque de grande anxiété, où les gens seront plongés dans des crises, des perturbations, des désastres et des malaises profonds, et où de vastes massacres, de violentes dissensions et des discordes religieuses seront des signes des temps. A cette époque; là les gens se sentiront affligés et déprimés et

seront à couteaux tirés les uns avec les autres. Ils éprouveront, jour et nuit, le désir de se voir morts. Il apparaîtra à un moment de manque total d'espoir».

«Il se lèvera pour établir la justice à une époque où le monde sera plein d'injustice et de tyrannie».

Le Dirigeant idoine et ses partisans

Le Saint Prophète a décrit l'Imam de l'E'poque dans les termes suivants: «C'est un homme pieux, pur et ravissant. C'est un admirable dirigeant qui est bien guidé et qui impose la justice. Allah le reconnaît et il reconnaît Allah».

En ce qui concerne la foi et la persévérance de ses compagnons, l'Imam Ja'far al Sâdiq (p) a dit: «Chacun de ses compagnons sera si fort qu'on dirait qu'il possède la force de quarante hommes. Leurs coeurs seront aussi forts qu'un morceau d'acier. S'ils passaient sur une colline de fer, ils la perceraient. Ils ne déposeront leurs armes que lorsqu'ils auront plu à Allah».

D'autres rapports nous apprennent qu'à cet époque là il y aura certaines gens qui seront sincères, vertueux, fidèles, pieux, consciencieux, tolérants, fermes, constants et attachés à Dieu. Ils seront reconnaissants envers le Créateur qui les aura rendus héritiers du pouvoir et de la richesse sur la terre et qui aura établi leur foi choisie. Ils n'adoreront qu'Allah, ils feront leurs prières à l'heure prescrite et paieront la zakât à l'échéance. Ils appelleront au bien et interdiront le mal.

On attribue à l'Imam alSâdiq (p), les propos suivants, relatifs aux adeptes d'AlMahdi: «La peur aura été éliminée de leurs coeurs et placée dans celui de l'ennemi. Chacun d'eux sera plus rapide que la flèche et plus hardi que le lion».

ALIMAM ASSADIK A DIT A PROPOS DE L ARMEE DU MAHDI:"" leurs fronts portent la marque de leurs prosternations; pendant la journée, ils sont aussi courageux qu'un lion et durant la nuit, ils sont occupés à l'adoration d'Allah, et leurs coeurs sont aussi solides qu'un morceau d'acier».

Néanmoins, il faut savoir que le succès d'al Mahdi sera largement dû à l'Assistance divine invisible. Beaucoup de hadiths en témoignent.

A la suite de cette Assistance divine, un vrai gouvernement islamique sera établi.

Ci après quelques rapports qui projettent un peu de lumière sur le système doctrinal et social qui sera établi par al-Mahdi.

Expliquant le verset coranique, «C'est Allah qui a envoyé Son Messenger avec la Guidance et la Religion vraie pour la faire prévaloir sur toutes autres religions, en dépit de l'opposition des polythéistes.» (Sourate al Tawbah, 9: 33), l'Imam al Sâdiq (p) dit: «Ce verset se réalisera à l'époque d'al Mahdi, où les incroyants n'existeront plus pour longtemps».

Si à présent, l'Islam apparaît comme une religion différente (de ce qu'il est réellement) à cause de toutes les déviations qu'il a subies, l'Imam al-Mahdi réinstaurera le mode islamique originel.

L'Imam Ja'far al Sâdiq (p) dit: «Dès qu'al Mahdi apparaîtra, il établira un nouveau système, identique à celui que le Prophète avait établi au début de l'Islam».

L'Imam Ja'far Sâdiq (p) dit encore: «AlMahdi fera ce que le Saint Prophète avait fait. Il renversera le système existant de la même manière que le Prophète avait brisé le système païen de l'anté Islam pour le remplacer par le système islamique».

Le nouveau système qu'introduira al Mahdi semblera tellement bizarre à certains de ceux qui se diront être les défenseurs de la religion et en avoir une parfaite connaissance, qu'ils s'opposeront à lui; mais ils ne seront pas capables de résister au mouvement divin universel finiront par périr.

Au terme d'un exposé détaillé sur ce sujet, l'Imam al Bâqir (p) dit: «En une certaine occasion, alors qu'al Mahdi sera occupé à relater les Commandements divins et à parler des traditions du Saint Prophète et des Imams, une attaque contre lui sera lancée à partir des lieux de culte.

L'Imam ordonnera alors à ses partisans d'arrêter les insurgés et de les mettre à mort. Ce sera la dernière action hostile contre al Mahdi».

Lorsque les pécheurs auront été écrasés et que les valeurs islamiques authentiques auront été généralisées, un engouement pour l'acquisition du vrai savoir se fera jour. On rapporte de l'Imam 'Alî (p) les propos suivants: «Je revois un grand nombre de tentes dressées sous lesquelles

des gens sont en train d'apprendre le Coran selon l'ordre dans lequel il a été révélé».

Au cours d'un discours sur l'époque du règne d'al-Mahdi('aj), l'Imam Mohammad alBâqir (p) dit: «La connaissance sera si communément répandue que même les femmes prendront leurs décisions sur la base du Coran et de la Sunnah du Saint Prophète».

La connaissance dans les divers domaines se développera tellement que la somme des découvertes du passé sera très insignifiante par rapport à celles qui seront faites pendant ce
règne

Selon un rapport, l'Imam Ja'far alSâdiq (p) expliqua cette situation d'une façon allégorique: «Si la totalité de la connaissance humaine possible, il dit, est supposée être de soixante douze lettres, deux lettres seulement auront fait partie du passé et les soixante-dix restantes auront été découvertes graduellement pendant cette époque là».

A propos du développement intellectuel et moral des gens, l'Imam Mohammad alBâqir (p) dit:

«Lorsque notre Qâ'im [10] apparaîtra et que les gens seront sous sa protection, leurs facultés intellectuelles s'épanouiront et leurs qualités humaines seront perfectionnées...».

Durant cette période, les masses des dépossédés seront les maîtres du pouvoir et de la richesse du monde. De nombreux hadiths disent que le verset suivant fait référence à ladite période: «Nous voulions favoriser ceux qui avaient été persécutés sur la Terre et Nous voulions en faire des gouvernants de la Terre». (Sourate alQaçç; 28: 5)

Ainsi, le pouvoir et l'autorité des tyrans et des égoïstes prendront fin et la justice sera restaurée partout sous le nouveau système. Le Mahdi remplira la Terre de justice après qu'elle aura été pleine d'injustice et de tyrannie.

«L'Imam al Qâ'im enjoindra la justice. Durant son époque, l'injustice sera défaite. Les chemins seront sûrs. Les droits seront restaurés. L'égalité prévaudra totalement».

L'Imam Mohammad al Bâqir (p) dit: «Immédiatement après son apparition, l'Imam al Qâ'im distribuera la richesse avec égalité, et restaurera les droits des masses».

Lorsque le bon travail aura été confié à l'homme intègre et que la justice aura complètement prévalu, tout le monde sera naturellement heureux à tous les égards : «Les bénédictions tomberont en abondance du Ciel sur la Terre. La Terre fera pousser le meilleur produit. Les arbres porteront des fruits juteux. L'atmosphère de la Terre sera verdoyante et parfumée».

Il est évident que la restauration de la Loi divine appellera la bénédiction d'Allah dans tous les domaines. Même les ressources naturelles, les minéraux et toutes les richesses souterraines connaîtront un grand essort :

Selon un hadith: «Allah lui révélera au Mahdi les trésors de la Terre».

A la fin, toutes les forces et énergies naturelles seront contrôlées par les gens, lesquels auront obtenu les moyens de les utiliser à leur propre avantage. Il y aura progressivement tellement de richesses que personne ne restera pauvre ou nécessiteux.

«On paiera un double salaire aux travailleurs. L'égalité entre les gens sera observée. Personne n'aura le droit de recevoir la Zakât, car personne ne sera nécessiteux. L'argent sera offert aux gens, mais ils déclineront cette offre, parce qu'ils n'en auront pas besoin. Toutes les ressources naturelles du sous sol et de la surface de la terre seront à la disposition de l'Imam. S'adressant aux gens, celui ;ci leur dira: «Voilà la richesse pour laquelle vous vous battiez, vous rompiez vos liens avec vos proches et vos parents, et vous répandiez le sang des autres». Puis il leur donnera de l'argent en quantités inouïes».

Dans ces circonstances, la paix totale, la loi et l'ordre prévaudront.

«A cette époquelà, une paix totale régnera sur le monde. Personne ne nuira à personne. La peur et l'anxiété n'auront pas d'existence. Même les animaux sauvages se déplaceront parmi les gens sans faire de mal à personne. Les gens éprouveront de l'amour et de la sympathie, les uns pour les autres. Ils distribueront la richesse entre eux d'une façon égalitaire. Il n'existera plus aucun pauvre ni aucun nécessiteux. Aucun groupe de gens ne cherchera à dominer un autre groupe. Les aînés se montreront bons envers les cadets, et ceux ci respecteront ceux là. Tous les gens seront consciencieux dans leurs actions et leurs décisions».

L'amour, la bonté, l'intégrité et la fraternité prévaudront. Il ne sera pas question de tromper ou

de traiter mal quiconque; une sincérité et une cordialité totales domineront.

«Lorsqu'al Qâ'im apparaîtra, on connaîtra une telle sincérité bienveillante et une telle cordialité que lorsque quelqu'un prendra dans la poche d'un autre ce dont il aura besoin ce dernier ne s'en fera guère».

Toutes les formes de faiblesse, de malaise et d'invalidité disparaîtront.

«Concernant ceux qui vivront à l'époque d'al Qâ'im, leurs malades recouvreront la santé, et leurs faibles se renforceront».

«Tous les aveugles et les estropiés seront guéris, et tous les gens souffrants cesseront de souffrir».

«Un gouvernement mondial caractérisé par la justice et la droiture sera instauré. Il s'étendra de l'Est à l'Ouest. Tous les gens vivront sous ce gouvernement dans un climat de paix, de justice et de prospérité».

«Des relations cordiales régneront entre les croyants dans le monde entier. On dirait que les gens, d'un bout à l'autre de la Terre, se voient les uns les autres, parlent les uns aux autres et coopèrent les uns avec les autres».

«Ces relations seront différentes des relations et des accords de paix de nos jours, qui sont conclus uniquement dans le but de sauvegarder les intérêts des puissances concernées et qui, de ce fait, ne sont pas stables. Tous les accords de ce type seront annulés avec l'apparition d'al-Qâ'im et seront remplacés par un système universel juste».

«A cette époque là, il n'y aura pas d'hypocrisie, ni d'intrigues, ni de fausse affectation de courtoisie, ni de méthodes surnoises. Chacun devra se soumettre de bon coeur au gouvernement légitime. Tous les réfractaires seront annihilés».

«Ce gouvernement marqué par la restauration finale et complète de la justice et du plein développement sera le dernier stade de l'histoire de l'humanité. Le Gouvernement Divin sera établi après la chute des autres systèmes, pour réaliser les objectifs escomptés. Bien qu'il soit

d'une durée limitée, il sera le dernier mot dans la justice et la droiture. Il marquera la fin de l'histoire».

Vu le nombre de Hadîths authentiques sur al-Mahdî, rapportés par des sources sunnites et chiïtes concordantes, la croyance à al-Mahdî devient une nécessité de la Religion et une obligation pour tous les Musulmans, puisque une telle concordance de hadîths apporte une quasi certitude que cette croyance fait partie de la Sunna du Prophète (P).

Malheureusement beaucoup de Musulmans non avertis considèrent à tort que cette croyance est propre au courant chiïte de l'Islam et pensent par conséquent qu'ils n'ont pas l'obligation d'y souscrire.

Cette fausse impression est sans doute due au fait que les Chiïtes, ayant accordé une attention particulière à ce sujet à cause de l'identité et la personne d'Al-Mahdî qu'ils croient faire partie des Douze Imams d'Ahl-ul-Bayt (p) qu'ils considèrent comme étant les seuls successeurs et représentants légitimes du Saint Prophète (P), ils ont en conséquence compilé et regroupé tous les hadîth sur al-Mahdî et consacré et rédigé d'innombrables ouvrages sur ce sujet, alors que chez les Sunnites de tels hadîths restent parsemés çà et là, noyés et estompés dans un tas de divers autres hadîth que les corpus des Traditions prophétiques renferment. Et si quelques livres ont été rédigés par des uléma sunnites, ils restent méconnus des masses des Musulmans.

D'autre part, si le sujet d'al-Mahdî n'est pas aussi développé chez les Sunnites que chez les Chiïtes, c'est peut-être aussi pour des raisons politiques. En effet, on sait que les Ahl-ul-Bayt ont été écartés du pouvoir califal depuis Mu'âwiyah. Les Omayyades et les Abbassides qui se sont succédé au califat en en excluant les Ahl-ul-Bayt, les successeurs légitimes du Prophète (P), se sentaient toujours menacés par ces derniers et ont tout fait pour les isoler et conjurer leur influence en les maintenant autant que faire se peut à l'écart des masses des Musulmans. Ils les ont sauvagement et durement réprimés, ainsi que tous leurs partisans et adeptes, sans hésiter à sévir également sans pitié contre quiconque défendait leur cause ou tout simplement diffusait un hadîth qui mettait en évidence leur légitimité et leurs mérites.

Il était donc normal que l'idée de la venue d'un Mahdî Sauveur (un descendant du Saint Prophète, donc faisant partie de ces mêmes Ahl-ul-Bayt tant craints et combattus), pour

éradiquer l'injustice et la tyrannie, n'était nullement tolérée par le pouvoir califal qui se sentait visé et menacé par la diffusion de cette croyance.

Or la plupart des corpus et des ouvrages de hadîth ont été rédigés à cette époque-là et dans une telle conjoncture défavorable. Et si le pouvoir califal n'était pas à même d'empêcher l'enregistrement des hadîths sur al-Mahdî, parmi tous les autres hadîth, du moins le climat général, était de nature à décourager la mise en évidence ou le développement de ce sujet sensible.

Aussi essayons-nous de donner ici quelques points de repère qui permettent au lecteur de faire des recherches lui-même et de constater que les hadîths sur l'Imam al-Mahdî sont mentionnés dans presque toutes les sources sunnites.

Citons tout d'abord l'attestation d'une personnalité éminente contemporaine du Sunnisme, faite à ce sujet. Il s'agit du président de l'Université Islamique à Médine (Arabie Saoudite), 'Abdul-'Azîz Ibn Bâz qui a déclaré:

«La question d'Al-Mahdî est une évidence. Les hadîths sur ce sujet sont très répandus, ou plutôt concordants et conjugués, ce qui montre justement que la question de cette personne promise est établie et que son apparition est une vérité indéniable».(54)

L'éminent Professeur Cheikh 'Abdul-Mohsin al-'Abbâd, membre du corps enseignant de cette même Université Islamique de Médine, dit dans une conférence intitulée "La croyance du Sunnisme à al-Mahdî l'Attendu":

«Parmi les noms des Compagnons qui avaient rapporté du Prophète (P), des Hadîth sur al-Mahdî, j'ai pu en recenser 26. Ce sont:

1- 'Othmân Ibn 'Affân (R)(55)

2- 'Alî Ibn Abî Tâlib (R)

3- Talhah Ibn 'Obaydullâh (R)

- 4- 'Abdullâh Ibn 'Awf (R)
- 5- Al-Hussain Ibn 'Alî (R)
- 6- Om Salamah (R)
- 7- Om Habibah (R)
- 8- 'Abdullâh Ibn 'Abbâs (R)
- 9- 'Abdullâh Ibn Mas'ûd (R)
- 10- 'Abdullâh Ibn 'Omar (R)
- 11- 'Abdullâh Ibn 'Amr (R)
- 12- Abû Sa'îd al-Khidrî (R)
- 13- Jâber Ibn 'Abdullâh (R)
- 14- Abû Hurayrah (R)
- 15- Anas Ibn Mâlek (R)
- 16- 'Ammâr Ibn Yâser (R)
- 17- 'Awf Ibn Mâlek (R)
- 18- Thawbân Mawlâ Rasûlollâh(56) (R)
- 19- Qorrah Ibn Ayâs (R)
- 20- 'Alî al-Hilâlî (R)

21- Huthayfah Ibn al-Yamân (R)

22- 'Abdullâh Ibn al-Hârith Ibn Hamzah (R)

23- 'Awf Ibn Mâlek (R)

24- 'Omrân Ibn Huçayn (R)

25- Abul-Tufayl (R)

26- Jâber al-C,adfî (R)».

Le Professeur Cheikh 'Abdul-Mohsin passant par la suite aux plus célèbres transmetteurs du hadîth et auteurs des Corpus sunnites, constate:

«Les Hadîths sur al-Mahdî ont été transmis par beaucoup d'imams dans les C,ihâh (les corpus de Hadîth, dits sains ou authentiques), Sunan (recueils des Traditions), Glossaires, Musnads (chaînes de transmission de hadîth) etc. Parmi ceux dont j'ai examiné les ouvrages ou vu leur transmission (de hadîth sur al-Mahdî), j'ai pu en recenser 38. Ce sont:

1- Abû Dâwûd, dans ses "Sunan" ["Sunan Abû Dâwûd"]

2- Al-Termithî, dans son "Jâmi'" ["Jâmi' al-Termithî"]

3- Ibn Mâjah dans ses "Sunan" ["Sunan Ibn Mâjah"]

4- Al-Nasâ'î, mentionné par al-Safârînî dans "Lawâmi' al-Anwâr al-Bahiyah" et al-Manâwî dans "Al-Faydh al-Qadîr"...

5- Ahmad dans son "Musnad" ["Musnad Ahmad Ibn Hanbal"]

6- Ibn Habân dans son "C,ahîh" ["C,ahîh Ibn Habân"]

7- Al-Hâkem dans "Al-Mustadrak" ["Mustadrak al-Hâkem"]

- 8- Abû Bakr Ibn Abî Chaybah dans "Al-Moçannaf"
- 9- Na'îm Ibn Haddâd dans "Kitâb al-Fitan"
- 10- Al-Hâfidh Abû Na'îm dans "Kitâb al-Mahdî" et dans "Al-Hulyah"
- 11- Al-Tabarânî dans "Al-Kabîr", "Al-Awsat" et "Al-C,aghîr"
- 12- Al-Dâr Qutnî dans "Al-Afrâd"
- 13- Al-Bârûdî dans "Ma'rifat al-C,ahâbah"
- 14- Abû Ya'lâ al-Mûçilî dans son "Musnad"
- 15- Al-Bazzâz dans son "Musnad"
- 16- Al-Hârith Ibn Abî Osâmah dans son "Musnad"
- 17- Al-Khatîb dans "Talkhîç al-Motachâbeh" et dans "Al-Motaffaq wa-l-Muftaraq"
- 18- Ibn 'Asâker dans son "Ta'rîkh" ["Ta'rîkh Ibn 'Asâker"]
- 19- Ibn Mandah dans "Ta'rîkh Içbahân"
- 20- Abû-l-Hasan al-Harbî dans "Al-Awwal min-al-Harbiyyât"
- 21- Tamâm al-Râzî dans son "Fawâ'id"
- 22- Ibn Jarîr dans "Tah-thîb al-A^thâr"
- 23- Abû Bakr al-Moqrî dans son "Mo'jam"
- 24- Abû 'Omar al-Dânî dans son "Sunan"

25- Abû Ghonm al-Kûfî dans "Kitâb al-Fitan"

26- Al-Daylamî dans "Musnad al-Firdaws"

27- Abû Bakr al-Iskâf dans "Fawâ'id al-Akhbâr"

28- Abû-l-Hussain Ibn al-Manâwî dans "Kitâb al-Malâhim"

29- Al-Bayhaqî dans "Dalâ'il al-Nubuwwah"

30- Abû 'Omar al-Moqrî dans ses "Sunan"

31- Abû-Jawzî dans son "Ta'rîkh"

32- Yahyâ Ibn Abdul-Hamîd al-Hamânî dans son "Musnad"

33- Al-Rawyanî dans son "Musnad"

34- Ibn Sa'd dans ses "Tabaqât" ["Tabaqât Ibn Sa'd"]

35- Ibn Khuzaymah

36- Al-Hasan Ibn Sufyân

37- 'Omar Ibn Chabah

38- Abû 'Awânah

A` propos de ces quatre derniers, al-Suyûtî dit dans "Al-'Orf al-Wardî" qu'ils ont rapporté les hadîths sur al-Mahdî, mais sans mentionner dans quel livre». (57)

Bien évidemment ces deux listes sont loin d'être exhaustives. Il y a des dizaines d'autres Compagnons(58) qui avaient rapporté du Prophète des Hadîths sur al-Mahdî, mentionnés dans des sources sunnites, que le Professeur 'Abdul-Mohsin n'a pas cités dans la première

liste, et des dizaines d'autres uléma ou d'ouvrages sunnites(59) qui avaient enregistré de tels hadîths

+++++

Evoquer les mérites et les vertus de l'Imam attendu ('aj)

+++++

. Les hadiths qui indiquent qu'il est très recommandé d'évoquer les vertus de chacun des Infaillibles (p), dont al-Mahdî (p), sont nombreux. Ils invitent les croyants à faire connaître leurs mérites exceptionnels, à les diffuser et à les souligner à toutes occasions, et à traduire de la sorte en acte leur hostilité envers Iblis et ses partisans.

L'Imam Mûssâ al-Kâdhim (p) dit à cet égard: «Lorsque deux croyants se rencontrent et après avoir invoqué le nom d'Allah, évoquent nos mérites, nous les Ahl-ul-Bayt, il ne restera pas un petit morceau de chair sur le visage d'Iblis sans qu'il ne soit crispé, à tel point que son âme crie au secours à force de douleur».(25)

Pour sa part, l'Imam 'Ali ibn al-Hussain, al-Sajjâd (p) rappelle: «Quant au droit (sur toi) de celui qui t'a rendu des services, c'est de le remercier, d'évoquer son bienfait et de faire connaître ses mérites

Composer ou réciter des poèmes élogieux, ou écrire des livres laudatifs à l'égard de l'Imam

afin de mieux ressortir ses mérites et ses vertus, ou de mieux les faire percevoir par les croyants. Les Imams d'Ahl-ul-Bayt (p) ont beaucoup encouragé la composition et la récitation de poésie en éloge de leurs mérites.

Ainsi, l'Imam al-Redhâ (p) dit: «Il n'est pas un croyant qui récite un poème élogieux à notre égard sans qu'Allah ne lui construise au Paradis une ville sept fois plus grande que le monde, dans laquelle lui rendront visite tous les anges rapprochés et tous les Prophètes envoyés»

Etre hostile à ses ennemis, donc aux ennemis d'Allah

L'une des plus importantes des obligations des croyants pendant l'Occultation de l'Imam al-Mahdî ('aj) est d'être hostiles à ses ennemis, donc aux ennemis d'Allah, puisque l'on ne saurait être ennemi de l'Imam attendu (p) sans être du même coup ennemi de Celui qui l'a envoyé, et c'est cette obligation qu'on appelle dans les branches de la Religion al-tabarrî (le désaveu des ennemis des Ahl-ul-Bayt - p -).

Elle peut même constituer un des signes de la sincérité de la foi du croyant en Allah et de la rectitude de sa foi. C'est seulement par son hostilité aux ennemis du Bien-aimé d'Allah, que le vrai croyant peut éprouver la véracité et la sincérité de sa foi.

Les ennemis de l'Imam al-Mahdî sont divers et de différents types. Il est difficile d'en traiter exhaustivement dans cet exposé succinct. Mais globalement et schématiquement, ses ennemis sont les mécréants, les hypocrites, les hérétiques, les détracteurs récalcitrants des Ahl-ul-Bayt (p) et leurs semblables qui persistent dans leurs fausses croyances et refusent d'entendre raison. De même, on peut classer parmi ses ennemis tous les pervers, les méchants et les libertins qui persèverent dans leur perversité, leur méchanceté et leur libertinage et refusent d'y renoncer.

D'autre part, de même que l'hostilité des ennemis de l'Imam al-Mahdî (p) est de différents degrés, de même notre hostilité envers eux doit être proportionnelle. Le moindre degré d'hostilité du croyant envers les ennemis de l'Imam al-Mahdî (p) est l'hostilité de coeur, suivi de celui de l'hostilité pratique qui consiste à s'abstenir de traiter avec eux, de les fréquenter et de s'associer avec eux etc...

Dans la manifestation de notre hostilité envers ces ennemis, nous devons observer les règles et les conditions de la commanderie du bien et de l'interdiction du mal (al-amr bi-l-ma'rûf wa-l-nahy 'an al-monkar), sans transiger là-dessus.

Parmi les ennemis de l'Imam du Temps, figure Iblis - qu'Allah le maudisse -. Le croyant doit

donc lui vouer sa pleine hostilité. La meilleure forme d'hostilité envers Iblis et ses partisans c'est de ne pas leur obéir et de s'opposer à eux, tout en déployant tous les efforts possibles pour se soumettre totalement aux ordres d'Allah et aux impératifs de l'Imam al-Mahdî (p).

On peut classer parmi les ennemis de l'Imam al-Qâ'im ('aj) les mauvaises habitudes et pratiques déviées et déviantes, introduites par ses ennemis. Elles peuvent être culturelles ou non culturelles. Culturelles, tels que les livres corrupteurs, les centres culturels qui promeuvent et propagent la perversion morale. Non culturelles, telles que les pratiques économiques déviationnistes comme l'intérêt usuraire, ainsi que tous les autres produits de la mécréance et de l'hérésie, que le croyant doit combattre pour être agréé d'Allah.

L'Imam al-Sâdiq (p), décrivant l'attitude à adopter par les Chiites vis-à-vis des gens, dit: «Ils ne doivent pas aimer celui qui nous déteste ni détester quiconque nous aime».(54)

L'Imam al-Bâqir (p) insiste sur ce même point: «Déteste celui qui déteste les descendants de Mohammad, lors même qu'il observe le jeûne et pratique les actes de piété».

L'Imam al-Sâdiq (p) dit encore d'une façon plus explicite: «Par Allah, Allah n'a jamais donné à personne le choix de suivre quelqu'un d'autre que nous (les Ahl-ul-Bayt). Ceux qui sont d'accord avec nous doivent donc s'opposer à nos ennemis, et ceux qui s'accordent avec nos ennemis sur une parole ou un acte, ne feront pas partie de nous ni nous d'eux».

l'invocation de la malédiction sur ses ennemies

L'une des formes de la manifestation de l'hostilité à l'égard des ennemis d'Allah et de l'Imam al-Mahdî (p) est l'invocation de la malédiction sur eux. Le croyant ne doit donc pas négliger cette pratique très recommandée et qui constitue une bonne action dont la récompense ou le mérite spirituel est fréquemment souligné.

Et comme nous avons noté dans la précédente obligation, que la manifestation de l'hostilité peut revêtir différentes formes: hostilité de coeur, verbale et pratique, l'invocation de la

malédiction est considérée comme le degré minima de l'hostilité pratique. Le croyant se doit donc de maudire les ennemis de l'Imam (p) et de prier Allah d'alourdir leurs supplices. Parmi ces ennemis passés figurent notamment les Omayyades et les Abbassides que nous avons le devoir d'inclure dans notre invocation de la malédiction sur eux.

L'Imam Mohammad ibn 'Ali al-Bâqir (p) dit: «Lorsque tu termines une prière obligatoire, ne pars pas avant de la faire suivre immédiatement de l'invocation de la malédiction sur les Omayyades».(57)

Le Prophète (P) dit: «Quiconque est incapable de nous soutenir (pratiquement), nous les Ahl-ul-Bayt et se contente de maudire nos ennemis dans son intimité, Allah fait parvenir sa voix à tous les anges qui se trouvent entre la terre et le Trône. Ainsi chaque fois qu'il maudit nos ennemis de la sorte, les anges l'aident en maudissant, eux aussi, ceux qu'il maudit, et puis ils le louangent auprès du Créateur : "O" notre Allah! Prie sur Ton serviteur que voici! Il a fait tout son possible, et s'il pouvait faire plus, il l'aurait fait". Sur ce un Appel provenant d'Allah - Il est Exalté- sera entendu : "J'ai exaucé votre du'â' et j'ai prié sur son âme, tout en le plaçant auprès de Moi parmi les élus pieux"»

La voie menant à lui n'est pas fermée.

Les croyants ont le devoir de croire que l'accès à l'Imam attendu ('aj) est ouvert et la voie menant à lui n'est pas fermée.

Certes, cet accès n'est ni chose courante, ni à la portée de tout le monde ni perceptible par n'importe qui. C'est l'Imam (p) qui choisit généralement ses interlocuteurs, et c'est au croyant de faire l'effort spirituel nécessaire pour pouvoir espérer avoir une telle opportunité. Cependant les témoignages de ceux qui ont eu ce privilège ne manquent pas dans l'histoire.(67)

En tout état de cause, le croyant doit savoir que la voie menant à l'Imam (p) lui est ouverte: il peut lui parler et lui demander ce qu'il veut, car il l'entend et le voit, et il répond aux sollicitations des croyants.

Mohammad ibn al-Faraj rapporte: «L'Imam 'Ali ibn Mohammad (al-Taqî) (p) m'a dit: «Si tu as une question à poser (à l'Imam occulté), écris-la sur un papier et mets ce papier au-dessous de ton tapis de prière. Puis attends une heure avant de retirer le papier, et tu verras en l'ouvrant la réponse à ta question, signée par l'Imam»

Le croyant doit recourir aux du'â' et autres moyens spirituels prescrits par les Imams (p) pour résoudre ses problèmes

Le croyant doit recourir aux du'â' et autres moyens spirituels prescrits par les Imams (p) pour résoudre ses problèmes et obtenir la satisfaction de ses besoins. Parmi ces moyens, on peut retenir ici ce qui suit:

A)- La prière: on accomplit, la tête découverte, deux rak'ah de prière en plein air, ou mieux encore, sur le toit de la maison, la nuit du jeudi au vendredi ou du vendredi au samedi, et on récite après la prière, 595 fois (soit le nombre représentant l'Imam al-Mahdî - p -): «Yâ Hujjat al-Qâ'im» (ô Preuve Résurrecteur).(72)

B)- Le du'â': il s'agit du du'â' suivant que l'Imam al-Mahdî avait appris à un prisonnier:

«Allâhuma 'adhum-al-balâ'u wa barih-al-khâfâ'u wa-nkachaf-al-ghitâ'-u wa dhâqat-il-ardhu bi-mâ wasi'at-us-samâ'u, wa ilayka yâ rabb al-Muchtakâ, wa 'alayk-al-Mu'awwalu fî-ch-chiddati wa-r-rakhâ'i.

»Allâhumma çalli 'alâ Muhammadin wa A'le Muhammadin, al-lathîna amartanâ bi-tâ'atihim, wa 'ajjil Allâhumma farajahum bi-qâ'imihim, wa adh-hir i'zâzahu.

»Yâ Muhammadu, yâ 'Aliyyu, yâ 'Aliyyu, yâ Muhammadu! Akfiyânî fa-innakumâ kâfiyâya

»Yâ Muhammadu, yâ 'Aliyyu, yâ 'Aliyyu, yâ Muhammadu! Ih-fidhânî fa-innakuma hâfidhâya!

»Yâ Mawlâya, yâ C,âhib-az-Zamân-i! Yâ Mawlâya yâ C,âhib-az-Zamân-i! Yâ Mawlâya, yâ

»Yâ Muhammadu, yâ 'Aliyyu, yâ 'Aliyyu, yâ Muhammadu! Unçurânî fa-innakumâ nâçirâya

»Al-ghuwth, al-ghawth, al-ghawth! Adriknî, adriknî, adriknî ! Al-amân-a, al-amân-a, al-amân-a!»

(ô mon Dieu! L'épreuve s'est aggravée et ce qui était dissimulé ne l'est plus, le voile est levé, la terre est encombrée par ce que l'étendue du Ciel peut contenir. C'est à Toi que je me plains donc, ô Seigneur, et c'est sur Toi que je compte dans la difficulté comme dans l'aisance.

(ô mon Dieu! Prie sur Mohammad et sur la Famille de Mohammad, à qui Tu nous as ordonné d'obéir. Et hâte leur délivrance par la venue de leur annonciateur (Résurrecteur), et fais apparaître sa puissance.

(ô Muhammad! ô 'Ali! ô 'Ali! ô Muhamad! Contentez-moi, car vous êtes largement à même de me contenter!

(ô Muhammad! ô 'Ali! ô 'Ali! ô Muhamad! Soutenez-moi, car vous êtes mes appuis!

(ô Muhammad! ô 'Ali! ô 'Ali! ô Muhamad! Protégez-moi, car vous êtes mes protecteurs!

(ô mon Maître, ô Maître des Temps! ô mon Maître, ô Maître du Temps! ô mon Maître, ô Maître du Temps!

(Au secours! Au secours! Au secours! A` moi! A` moi! A` moi! Sécurité! Sécurité! Sécurité!)(73)

C)- La lettre ou le morceau de papier (ruq'ah): on écrit ce dont on a besoin ou sa requête sur un bout de papier, en l'adressant à l'Imam al-Mahdî (p) et en lui demandant d'intercéder auprès d'Allah afin qu'Il accède à la requête ou exauce le voeu formé dans le bout de papier que l'on dépose sur l'un des tombeaux des Imams (p), ou à défaut on plie bien ce papier, on pétrit un peu de terre propre et on l'y enferme avant de le jeter dans un fleuve, d'un courant d'eau ou au fond d'un puits profond. Il parviendra inçhâ'Allah à l'Imam al-Mahdî (p), qui s'occupera de la satisfaction du besoin qui y a été exprimé.

D)- La Ziyârah (visite pieuse): la meilleure des visites pieuses de l'Imam al-Mahdî (p) pour la satisfaction de besoins est celle de «A^le Yâ-Sîn» qu'on trouve dans les différents livres de du'â' et qui commence ainsi: Salâmun 'alâ A^le Yâ-Sîn! Assalâmu 'alayka dâ'iyallâh...».(74)

E)- Le thikr (invocation): lorsqu'on veut former une requête, on se met debout face à la qiblah (la direction de la Mecque), la tête nue et on récite 570 fois: «Yâ Hujjat-al-Qâ'im» (ô Preuve Résurrecteur!).(75)

F)- La Supplication: il est recommandé de réciter la supplication suivante dans laquelle on implore Allah par l'intercession de l'Imam al-Mahdî (p):

«Wa as'aluka Allâhumma bihaqqi waliyyika wa hujjatika 'alâ 'ibâdika wa baqiyyatika fî ardhika, al-muntaqimu laka min a'dâ'ika wa a'dâ'i rasûlika, baqiyyata âbâ'ihî-t-tâhirîn-a wa wârithi aslâfihî-ç-çâlihîn-a, C,âhib-azzamân-i»(76).

(Et je T'implore, ô mon Dieu! Pour l'amour de Ton Ami, Ta Preuve auprès de Tes serviteurs, le dernier de Tes représentants sur terre, celui qui Te vengera de Tes ennemis et des ennemis de Ton Messenger, le successeur de ses grands-pères purifiés et l'héritier de ses prédécesseurs pieux, le Maître du Temps.)

Voir l'imam

selon l'Imam al-Sâdiq (p): «Quiconque lit la sourate Banî Isrâ'îl (al-Isrâ') la veille (au soir) de chaque vendredi, ne mourra pas avant de voir al-Qâ'im et de compter parmi ses partisans».(100)

Et:

«Quiconque lit après chaque prière quotidienne obligatoire le du'â' suivant, verra l'Imam «M. H. M. D.» Ibn al-Hassan - que la paix soit sur lui et sur ses ancêtres - soit en éveil soit en sommeil».(101)

Ce du'â' commence par : «Bism-illâh-ir-Rahmân-ir-Rahîm. Allâhumma balligh Mawlânâ Sahib Azzamân, aynamâ kâna wa haythamâ kâna min machâriq-il-ardhi...» (Au Nom d'Allah le Clément, le Miséricordieux. O notre Dieu! Transmets à notre Maître, le Maître du Temps, où qu'il se trouve et où qu'il soit, dans les orientes de la terre.

Le croyant doit se rendre dans les endroits et les lieux où il est probable que l'Imam al-Mahdî (p) "se présente", tels que la Mosquée d'al-Sahlah (près de Kûfa en Irak), la mosquée de Jam-Karân (près de Qom en Iran) etc, notamment pendant les jours ou les heures indiqués dans les hadiths ou les témoignages sûrs, comme c'est le cas de 'Arafât (à la Mecque) le jour de 'Arafah (le 9 du mois de thil-hajjah).(103)

Les autres endroits et occasions où il est probable que l'Imam (p) "se présente" sont:

Les réunions et les conférences où l'on évoque ses vertus et ses mérites en particulier et ceux des autres Infaillibles (p) en général, ou bien où l'on commémore leur martyre et pleure leurs calvaires;

Les cours religieux;

Les cortèges funèbres de ses adeptes intimes;

Les jours saints et bénis, tel que le 'I'd al-Adh-hâ (la Fête du Sacrifice) et le 'I'd al-Ghadîr.

Etre parmi ses adeptes et ses partisans

Le croyant est tenu de prier Allah pour qu'il soit au nombre des adeptes et des partisans fervents et sincères de l'Imam al-Mahdî (p) dans ce monde et dans l'au-delà, car c'est là une des conditions de la félicité du Musulman.

Pour ce faire, il peut lire les différents du'â' prescrits à cet effet par les Imams d'Ahl-ul-Bayt (p), et tout particulièrement Du'â' al-'Ahd(118) (Pacte).

Etre un adepte fervent de l'Imam al-Mahdî (p) doit constituer le premier souhait de tout Musulman, à en croire le hadith suivant du Messager d'Allah (P), qui relate:

«Lorsqu'Allah a créé Ibrâhîm al-Khalîl et ouvert ses yeux, il regarda du côté du Trône et y vit une lumière. Aussi questionna-t-il:

- ô Mon Dieu et mon Maître! Qu'est-ce que cette lumière?

- C'est Mohammad, Mon élu pur (çafiyî), ô Ibrâhîm!, lui répondit Allah.

- ô Mon Dieu et mon Maître! Je vois à côté de cette lumière une autre!, s'étonna Ibrâhîm.

- C'est 'Ali, le défenseur victorieux de Ma Religion, ô Ibrâhîm!, lui expliqua Allah.

- ô Mon Dieu et mon Maître! Je vois à côté de ces deux lumières une troisième!, questionna encore Ibrâhîm.

- C'est Fâtimah! Elle suit son père et son mari. Elle a sevré de l'Enfer ceux qui l'aiment, ô Ibrâhîm!

- ô Mon Dieu et mon Maître! Je vois à côté de ces trois lumières deux autres!

- ô Ibrâhîm! Ce sont al-Hassan et al-Hussain qui suivent leur père, leur grand-père et leur mère.

- ô Mon Dieu et mon Maître! Je vois neuf autres lumières qui entourent ces cinq!, dit Ibrâhîm.

- ô Ibrâhîm! Ce sont les Imams, parmi leurs descendants! lui expliqua Allah.

- ô Mon Dieu et mon Maître! Quels sont leurs noms, demanda Ibrâhîm?

- ô Ibrâhîm! Le premier est 'Ali ibn (fils de) al-Hussain, suivi de Muhammad ibn 'Ali, suivi de Ja'far ibn Muhammad, suivi de Mûssâ ibn J'afar, suivi de 'Ali ibn Mûssâ, suivi de Muhammad ibn 'Ali, suivi de 'Ali ibn Muhammad, suivi d'al-Hassan ibn 'Ali, suivi de Muhammad ibn al-

Hassan, al-Qâ'im (le Résurrecteur), le Guide-bien-guidé (al-Mahdî).

- ô Mon Dieu et mon Maître! Je vois autour d'eux une multitude de lumière que Toi Seul peut dénombrer!.

- ô Ibrâhîm! Ce sont leurs Chiites (adeptes) et fervents partisans!

- ô Mon Dieu! Et à quoi reconnaître leurs adeptes et fervents partisans, demanda Ibrâhîm?

- A leurs cinquante et un rak'ah de prière, à leur récitation à haute voix de la formule: Bism-illâh-ir-Rahmân-ir-Rahîm (Au Nom d'Allah, le Tout-Miséricordieux, le Très-Miséricordieux), à leur qunût avant le rukû' (genouflexion), à leur sajdât al-chukr (la prosternation de remerciement), et au port de bagues à la main droite, lui répondit Allah.

- ô mon Dieu! Fasse que je sois au nombre de leurs Chiites et fervents partisans, pria Ibrâhîm.

- Je te l'ai fait, l'exauça Allah.

Sur ce, Allah révéla le verset coranique: «Wa inna min chî'atihi li-Ibrâhîm. Ith jâ'a Rabbahu bi-qalbin salîm» (Du nombre de ses Chiites, certes, fut Abraham. Quand il vint à son Seigneur avec un coeur pur)

«Un dirham offert à l'Imam vaut deux mille dirhams dépensés dans d'autres actes de piété»

Il est recommandé que le croyant destine une partie de l'argent qu'il possède ou gagne à son Maître l'Imam du Temps ('aj), et la lui offre en cadeau.

S'il vit pendant la période de la présence de l'Imam il la lui offre directement, mais pendant l'Occultation il peut la dépenser là où cela ferait plaisir à l'Imam (p) ou à tout ce qui sert sa

Cause: publication de livres islamiques, organisations de rassemblements et de conférences
sur l'Imam (p) ou sur des thèmes islamiques en général

L'Imam al-Sâdiq (p) dit: «Un dirham offert à l'Imam vaut deux mille dirhams dépensés dans
d'autres actes de piété»

Le logis de l'imam c est Masjid al-Sahlah

Il est très recommandé que le croyant honore Masjid al-Sahlah et y accomplisse les actes de piété spécifiques à ce lieu hautement sacré, car elle abrite la maison des Prophètes Ibrâhîm et Idris (P), le lieu de visite du Prophète al-Khidhr (p), et le logis de l'Imam al-Mahdî (p).

En effet Abû Baçîr rapporte à ce sujet: «L'Imam al-Sâdiq (p) m'a dit: - ô Abû Mohammad! Je revois le Résurrecteur en train de s'installer dans la Mosquée d'al-Sahlah avec son épouse et sa famille! Je lui ai demandé alors: - Que je te sois sacrifié! Est-ce que sa maison sera là? Il (p) m'a répondu: - Oui! Il y avait ici les maisons d'Idris et d'Ibrâhîm, et Allah n'a pas envoyé un prophète sans qu'il n'y priât. L'habitation d'al-Khidhr s'y trouve aussi. Quiconque y séjourne, c'est comme s'il séjournait dans le camp du Messenger d'Allah. Et il n'est pas un croyant ni une croyante dont le coeur ne la désire ardemment. Il y existe aussi un rocher sur laquelle figure le portrait de chaque prophète. Il n'est pas un serviteur qui y prie avec une intention sincère sans qu'Allah n'exauce sa prière (satisfasse son besoin), ou qui y demande protection, sans qu'Allah ne le protège de ce dont il a peur. Je lui (p) ai dit: - C'est cela le vrai mérite. L'Imam m'a demandé: - Veux-tu que j'en rajoute? Je lui ai répondu: - Oui. Il (p) dit: - C'est l'un des endroits dans lesquels Allah aime que l'on prie.

Et il ne se passe pas un jour ni une nuit sans que les Anges ne visitent cette mosquée et n'y adorent Allah. Quant à moi, si j'étais près de vous, je n'aurais accompli aucune de mes prières en dehors de ce lieu sacré, ô Abû Mohammad! Et sache que ce que je n'ai pas dit encore (sur les mérites de cette mosquée) est encore plus (que ce que je viens de dire). Je lui ai demandé: - Que je te sois sacrifié! Le Résurrecteur y est-il encore pour toujours? -Oui, a-t-il répondu»

le croyant honore et commémore la veille et le jour du 15 Cha'bân, jour anniversaire de la
naissance bénie du Maître

Il est très important que le croyant honore et commémore, comme nous l'avons déjà signalé, la
veille et le jour du 15 Cha'bân, jour anniversaire de la naissance bénie du Maître en y
accomplissant tous les actes cultuels spécifiques de cette occasion sacrée.(187)

Selon l'Imam al-Sâdiq (p), lorsqu'on a demandé à l'Imam al-Bâqir (p) quel était le mérite de la
veille de la mi-Cha'bân, il répondit: «Elle est la meilleure nuit après la Nuit du Destin. Allah y
accorde Sa Grâce à Ses serviteurs, et leur pardonne, par Sa Faveur. Efforcez-vous-y donc de
vous rapprocher d'Allah - le Très-Haut - car Allah S'est juré de ne refuser jamais d'y accéder à
la sollicitation d'un solliciteur, tant que celle-ci ne serait pas un acte condamnable. De même
Allah a décrété cette nuit comme étant notre nuit à nous les Ahl-ul-Bayt, tout comme Il a fait
de la Nuit du Destin comme étant la nuit de notre Prophète. Efforcez-vous donc d'y prier et
louanger Allah - Le Très-Haut -»

Dédier la récompense spirituelle de ses actes cultuels obligatoires et surrogatoires à l'Imam
al-Mahdî

Il est recommandé que le croyant dédie la récompense spirituelle de ses actes cultuels
obligatoires et surrogatoires à l'Imam al-Mahdî ('aj).

Ainsi, il peut par exemple lui dédier le thawâb de sa Prière, après l'avoir terminée, ou de son
pèlerinage, après l'avoir accompli.

Un compagnon de l'Imam al-Hassan al-'Askari (p) lui dit: «J'ai rendu visite à la tombe de ton

père et je t'en ai dédié le thawâb. L'Imam lui répondit: - Tu auras pour cela une grande récompense ou rétribution spirituelle de la part d'Allah, et le remerciement de notre part».(194)

Selon un hadith, un Infaillible dit à un compagnon: «Quiconque octroie le thawâb de sa prière au Messenger d'Allah, au Commandeur des croyants (l'Imam 'Ali) et à ses successeurs, Allah redouble d'innombrable fois sa récompense spirituelle. Et au moment de sa mort, on lui dira avant que son âme ne quitte son corps: "ô Untel! Nous avons reçu ton cadeau et tes amabilités envers nous! Aujourd'hui, c'est le jour de récompense et de rétribution pour toi! Rassure-toi donc et sois heureux de ce qu'Allah t'a réservé. Félicitations pour ce que tu obtiens". Le compagnon demanda: - Et comment faire et quoi dire pour dédier la prière? L'Infaillible (p) répondit: - "Il forme l'intention d'offrir le thawâb de sa prière au Messenger d'Allah"»

Le croyant doit faire la visite pieuse des nobles prédécesseurs et ancêtres de l'Imam attendu (p), les Infaillibles

Il est recommandé que le croyant fasse la visite pieuse des nobles prédécesseurs et ancêtres de l'Imam attendu (p), les Infaillibles, surtout pendant les jours respectifs de chacun d'eux.

Un compagnon demanda à l'Imam al-Hâdî (p): «ô Maître! Il y a un Hadith attribué au Prophète (P) dont je ne connais pas la signification: «Ne soyez pas hostiles aux jours, sous peine qu'ils deviennent à leur tour hostiles envers vous». L'Imam répondit: - Les jours, ce sont nous tant qu'existeront les Ciels et la Terre. Ainsi le samedi, c'est le nom du Messenger d'Allah, le dimanche, celui du Commandeur des croyants (l'Imam 'Ali),

le lundi, celui d'al-Hassan et al-Hussain, le mardi, celui de 'Ali ibn al-Hussain, Mohammad ibn 'Ali et Ja'far ibn Mohammad; le mercredi, celui de Mûssâ ibn Ja'far, 'Ali ibn Mûssâ, Mohammad ibn 'Ali et moi-même; le jeudi, celui de mon fils al-Hassan; et le vendredi, celui du fils de mon fils, celui autour de qui la bande de la Vérité se réunira. Tel est la signification des jours. Ne leur soyez pas hostiles dans ce bas-monde, afin qu'ils ne vous soient pas hostiles dans la Vie future».(198)

Il est à noter qu'il y a dans les livres de Du'â' et de Hadith, une visite pieuse prescrite spécifiquement pour l'un des Infaillibles, chaque jour de la semaine

faire la ziyârah des adeptes pieux et dévoués de l'Imam al-Mahdî (p)

Il est recommandé aussi de faire la ziyârah des adeptes pieux et dévoués de l'Imam al-Mahdî (p) avec l'intention de lui rendre visite à lui, de le saluer et de prier sur lui, notamment.

En effet l'Imam al-Kâdhim (p) dit: «Celui qui ne peut nous rendre visite, qu'il rende visite à nos amis pieux. Ce faisant, Allah lui décerne la récompense spirituelle de notre propre visite»

Nom : Mohammad

Titre : al-Mahdi, al-Qa'im, al-Houjjah, al-Gha'ib, Sahibou'z-Zaman, Sahibou 'l-Amr

Kounya : Abou 'l-Qacim

Père : al-Hasan al-`Askari (as)

Mère : Dame Narjess

Naissance : le vendredi 15 Cha'aban 255 AH, à Samarra'.

Il est toujours vivant et apparaîtra avant la fin du monde.

Occultation mineure : 8 Rabi`u1-awwal 260 AH.

Occultation majeure : 10 Shawwal 329 AH.

L'Imam Mahdi (aj*) est le douzième et dernier Imam des Ahl-oul-beyt (as). Trois siècles avant sa naissance, celle-ci avait été annoncée par le Prophète (saw) dans plusieurs citations et

hadiths qui signifient : "Il naîtra un de mes descendants qui remplira la Terre de justice après qu'elle ait été remplie d'injustice et de prévarication. Son nom est Abou-l-Qacim."

1. Sa naissance

La grossesse de Dame Narjess avait été cachée comme la grossesse de la mère du prophète Moussa (as). En effet, le pouvoir abbasside, injuste et illégal, surveillait étroitement la famille de l'Imam Hassan al-Askari (as). Mais par la volonté de DIEU, l'Imam Mohammad al-Mahdi (aj) naquit dans le plus grand secret. Seule la tante paternelle de l'Imam Hassan al-Askari (as), Hakima, assista Dame Narjess lors de son accouchement.

2. Dame Narjess

Dame Narjess était la petite fille d'un empereur byzantin, sa mère était une descendante de Simon le purificateur, un des apôtres du Prophète 'Issa (as).

Une guerre éclata entre les Byzantins et les Musulmans et DIEU voulut que Dame Narjess soit faite prisonnière. Elle fut amenée à Bagdad par les Musulmans et exposée à la vente publique.

Bachir al-ansari l'acheta sur ordre de l'Imam Hadi (as) et la ramena à Samarra. Elle y épousa Hassan al-Askari (as).

C'est ainsi que cette femme vertueuse devint la mère du sauveur que l'humanité attend depuis des millénaires et dont la venue a été présagée par tous les envoyés de DIEU.

3. La vie de L'Imam Mahdi

La vie de l'Imam Mahdi (aj) peut être divisée en trois étapes :

- La première est celle de la vie avec son père.
- La deuxième commence après la mort du père (260 AH).
- La troisième est celle de la grande occultation qui se prolonge jusqu'à nos jours.

1ère Etape : Avec son père

La première étape commença dès sa naissance, et seuls les compagnons les plus fidèles de l'Imam al'askari (as) connurent son existence, puisque durant ces cinq ans, l'Imam conservait son fils sous le secret le plus total et le préservait des regards des espions du calife abbasside.

2ème Etape : L'occultation mineure

Cette étape s'étend sur 70 ans pendant lesquels l'Imam garda le contact avec ses fidèles par l'intermédiaire d'un ambassadeur permanent et connu par tous les adeptes.

Quatre personnes se sont succédées au titre d'ambassadeur de l'Imam. Le premier : Othman Ibn Saïd, le deuxième : Mohammad Ibn Othman, le troisième : Hossein Ibn Rowh et le quatrième : Ali Ibn Mohammad as-Samarri. Cette étape, connue comme la petite occultation, fut clôturée par le décès du quatrième ambassadeur de l'Imam.

3ème Etape : L'occultation majeure

La phase de la grande occultation a commencé en l'an 329 de l'hégire, se prolonge jusqu'à nos jours et se prolongera encore jusqu'à l'apparition de l'Imam Mahdi (aj) et sa prise en main de la grande responsabilité de l'exécution de la justice parfaite entre les humains.

source

www.bostani.com